



SAINT-FIRMIN-DES-BOIS



BULLETIN MUNICIPAL

2025



Le Mot du Maire

Chers Saint Firminoises et Saint Firminois,

Je vous présente, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

En 2024, nous avons poursuivi le développement des projets en cours, ralentis par les délais de réponse à nos diverses demandes de subventions déposées, mais qui commencent enfin à porter leurs fruits.

Dans cette attente, pour apporter au plus vite des services de qualité, indispensables à la vie locale, commerce de proximité et services de gardes d'enfants, des solutions provisoires ont été mises en place.

Nous avons travaillé avec l'association Les Petits Ouistitis afin qu'elles puissent ouvrir dès le 2 septembre 2024 une Maison d'Assistants Maternelles au 12, rue de l'Ancien Presbytère, dans un logement communal transformé temporairement à cet effet, avec un agrément pour 8 places. Au bout de 4 mois, elles affichent déjà complet.

Le 5 novembre 2024, dans l'attente de la fin des travaux au 4 rue de l'Eglise, l'association Porte Ouverte a ouvert son comptoir local dans la maison des associations, les mardis et vendredis. Là encore, votre fréquentation, les commandes qui se mettent en place, les liens qui se recréent n'annoncent que du positif pour le futur lieu de vie définitif.

Nous remercions vivement chacun des acteurs de ces succès de leurs confiance et travail.

Ces petites victoires non seulement nous confortent quant au bien-fondé de ces investissements, mais aussi dans notre capacité collective à développer des services locaux de qualité, non délocalisables.

Nous ne devons pas céder au défaitisme ambiant de nos campagnes. Chacun, à son échelle, peut agir. D'autant que notre population totale vient de repasser la barre des 500 habitants, 503 exactement, au 01 janvier 2025 ! Ce n'est pas le moment de baisser les bras.

Vous l'avez vu, la circulation et le stationnement dans le bourg ont été repensés et réorganisés, tout d'abord pour améliorer la sécurité dans le bourg, notamment l'arrêt des cars scolaires, mais également en prévision de l'ouverture du futur lieu de vie. Nous remercions les nombreux riverains qui respectent le bien vivre ensemble.

Pour compléter cette action, la commune s'est portée tout récemment acquéreur en janvier 2025, via une opération de portage, de la maison sise 2 rue de Bel Air, faisant l'angle du carrefour en face l'église, afin de permettre un accès plus fluide au futur lieu de vie, une requalification visuelle de l'entrée de notre centre bourg, et un logement locatif.

Je serai transparente, ce sont des investissements colossaux pour notre petite commune, financiers et humains, et rien n'est acquis. Chaque projet doit encore apporter son retour sur investissement. En cas d'échec, malgré tout possible, chacun des biens immobiliers acquis et réhabilité est revendable sur le marché de l'immobilier, en habitation. Ainsi, le risque se veut conscient et mesuré au regard du bénéfice attendu.

Les autres associations communales et extra communales continuent elles aussi leurs nombreux ateliers et animations, malgré le manque de bénévoles. Ce n'est pas spécifique à notre commune, et l'équipe municipale renouvelle ses remerciements pour leur travail et son indéfectible soutien.

D'autre part, au service technique, nous accueillons avec soulagement Véronique et Franck, que vous avez déjà pu voir s'atteler à l'entretien de notre village. Ce choix d'un tandem doit permettre une reprise en main sereine et efficace de ce service communal. Nous leur souhaitons une très belle intégration et vous remercions par avance de toute la bienveillance dont vous saurez les entourer, avec nous, dans l'accomplissement de leur tâche.

Côté restauration scolaire, service dont la commune a également la charge, le changement de prestataire de fourniture de repas en septembre 2024, et notre sélection pour la démarche nationale 'Mon Restau Responsable' en janvier 2024, assurent aux familles du regroupement scolaire l'amélioration continue du bien-être des convives, de la qualité de l'assiette, des éco gestes, et de notre engagement social et territorial. Avec l'accompagnement des services territoriaux, et par les rencontres et visites d'autres collectivités également engagées, nous nous efforçons d'offrir le meilleur de ce service aux usagers, enfants et adultes.

Ainsi, en cette dernière année de mandat, portés par chaque petite victoire et le soutien de tous les acteurs communaux et extra communaux engagés à nos côtés, nous poursuivrons les travaux pour la redynamisation de la vie locale.

Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte bien-être et sérénité dans notre beau village et beau pays.

Francine De Wilde
Maire de Saint Firmin des Bois



Le Conseil Municipal

L'EQUIPE MUNICIPALE

Mme Francine DE WILDE,
Maire

M. Bernard RIGLET,
1^{er} Adjoint

Mme Christine
REMENANT, 2^{ème} Adjointe

Conseillers municipaux :

M. Christophe FAISY,

M. Vincent SCHAAP,

Mme Alexa JOUHANNAU,

M. Sébastien LAGRANGE,

M. Philippe LEBAILLY.



COMPOSITION DES COMMISSIONS

-Commission d'Appel d'Offres :
Titulaires : Mme Remenant, MM.
Lagrange, Riglet.
Suppléants : MM. Schaap, Faisy,
Mme Jouhannau

-Commision des Finances :
F. DE WILDE, B. RIGLET, C.
REMENANT, C. FAISY, S.
LAGRANGE, A. JOUHANNAU,
P. LEBAILLY, V. SCHAAP.

-Commission Voirie &
Infrastructures :
B. RIGLET, C. REMENANT, V.
SCHAAP, C. FAISY, P. LEBAILLY

-Commission Restaurant scolaire
/école
F. DE WILDE, A. JOUHANNAU,
C. REMENANT

-Commission du cimetièrre :
B. RIGLET, P. LEBAILLY, V.
SCHAAP

-Commission communication :
A. JOUHANNAU, S. LAGRANGE

-Commission Environnement /
Aménagement / Tourisme /
Embellissement :
C. REMENANT, A. JOUHANNAU,
P. LEBAILLY

-Commission Sécurité :
B. RIGLET, C. FAISY, P. LEBAILLY,
S. LAGRANGE, V. SCHAAP

-Comité consultatif d'action
sociale :
C. REMENANT, C. FAISY, S.
LAGRANGE

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3CBO : F. DE WILDE

SMAEP (Syndicat Intercom-
munal d'Alimentation en eau
potable) : B. RIGLET, P.
LEBAILLY, C. FAISY

SIIS (Syndicat Intercom-munal
d'Intérêt Scolaire) : F. DE
WILDE, C. REMENANT, A.
JOUHANNAU

PETR (Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural – Gâtinais
Montargis) : B. RIGLET, A.
JOUHANNAU

EPAGE / Bassin du Loing : B.
RIGLET, P. LEBAILLY

ADAPAGE : C. REMENANT

FOURRIERE ANIMALE : A.
JOUHANNAU

CORRESPONDANT
DEFENSE : F. DE WILDE

DELEGUE SECURITE CIVILE :
F. DE WILDE

Infos pratiques



**PERMANENCE DES ELUS :
SUR RENDEZ-VOUS**

INFOS PRATIQUES :

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI : de 14 h 00 à 17 h 00

VENDREDI : de 09 h 00 à 12 h 00

Tel. 02.38.95.22.59

Email : mairie-st-firmin-des-bois@orange.fr

Site internet : www.saintfirmindesbois.fr

Page Facebook :
Commune de St Firmin des Bois

Panneau Pocket

ETAT-CIVIL 2024

NAISSANCES

MERLIN Cyprien, 9 mars
CHAINTEREAU Aaron, 27 mai
SCHAAP Matt, 23 Août
BERNARD Owen, 13 octobre
DE SOUSA RIBEIRO Alma, 25 novembre

MARIAGES

Ysaline MESSIN et Ali NEDDAL,
06 Juillet
Isabelle HERSANT et Denis CHAUSSY,
14 Septembre
Anne-Laure ROUSSEAU et Benjamin FOUCAULT,
19 octobre

DECES

M. Jean TOULARASTEL-LAMOURET, 69 ans,
14 février
Mme Jeannine GUYONNET, 88 ans, 24 février
M. Henri KIPFER, 89 ans, 27 mai
M. Eric BONNEAU, 62 ans, 06 septembre
Mme Alina PACHURKA, 95 ans, 6 octobre
Mme Encarnacion MARTIN, 98 ans, 29 octobre

Le Personnel communal

Mme Alice DEJUST,
Secrétaire Générale de Mairie

M. Franck BERNARD, Mme Véronique FALCK
Adjointes techniques, service de voirie et
entretien communal

Mme Michèle DREFFIER,
Adjointe technique, entretien des classes,
maison des associations, maison de la
Fontaine, mairie

Mme Christine MINVIELLE
Adjointe technique, restaurant scolaire



Calendrier 2025

ASL – Cours de Gym

Le Mardi de 15h30 à 16h30
Maison de la Fontaine

Cours de Yoga

Le Mardi de 18h45 à 19h 45
Maison de la Fontaine

ASL – Loisirs Créatifs

Le Jeudi de 14 h 00 à 17 h 00
Maison des Associations

Dance & Fit

Cours de ZUMBA tous les lundis
Maison de la Fontaine :
17h45-18h30 Zumba Kids
18h30-19h30 Zumba
19h30-20h30 Hip Hop

Porte Ouverte

Le Comptoir Local est ouvert :
MARDI et **VENDREDI** :
De 08 h 00 à 10 h 00
Et de 16 h 00 à 19 h 00

Cérémonies commémoratives

Jeudi 08 Mai
Mardi 11 Novembre

Comité des Fêtes

Juin (date à définir)
Vide-Greniers

Dimanche 13 Juillet
Fête Nationale

Octobre Rose (date à définir)
Randonnée pédestre

Virades de l'espoir

Dimanche 29 Septembre

Théâtre des Vallées

Jeudi 02 Octobre à 19h00
'Lettres de Calamity Jane à sa fille'
Lieu à définir – plein air

Répar'café

Samedi 11 Octobre
De 09h30 à 12h30
Maison des Associations

Repas des Aînés

Dimanche 30 novembre
Maison de la Fontaine



Crédit photo : J.L. Macé

Tarifs communaux

Maison de la Fontaine (maximum 80 personnes)

Salle polyvalente	Vin d'honneur	Week-end	Caution
Résidents	100 €	350 €	1000 €
Non Résidents	100 €	450 €	1000 €
Vaisselle	-	60 €	-
Forfait ménage	80 €		
Associations communales	2 locations gratuites/an puis tarif 'résident' Sauf option « ménage » payante si souhaitée		
Associations extérieures En semaine uniquement	100 € la journée		
Entreprises En semaine uniquement	300 € la journée + option vaisselle + option ménage		

Maison des Associations (maximum 30 personnes)

Salle polyvalente	Vin d'honneur (2 heures)	Week-end	Caution
Résidents	50 €	120 €	500 €
Non Résidents	50 €	150 €	500 €
Option forfait ménage	40 €		
Vaisselle	Comprise dans le prix de location		

Cimetière - Concessions

Cimetière – concessions (pleine terre ou caveau)
 Trentenaire : 100 € le m²
 Alvéoles cinéraires (15 ans) = 300 €
 Alvéoles cinéraires (30 ans) = 600 €
 Cave-urnes (15 ans) = 250 €
 Cave-urnes (30 ans) = 500 €

Transports scolaires

REMI45. Ils sont assurés par la Région.
www.remi-centrevalde Loire.fr

Assainissement collectif

La facturation est établie par la SAUR (sur la facture d'eau potable). Tarifs 2025
 Abonnement annuel : 45 €
 Prix du m³ : 2.40 €
 Taxe de raccordement : montant des travaux facturés.
 Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (taxe reversée l'Agence de l'eau Seine-Normandie) : 0.0267 € HT/m³



Restaurant scolaire

Prix du repas :
 4.15 €/enfant
 4.80 €/adulte

Données budgétaires 2024

Comment s'élabore un budget ?

A la manière d'un ménage, la commune gère le budget selon un système de recettes et de dépenses. En fonction de leur nature et de leur provenance, celles-ci sont incluses dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

Quelles sont les ressources ?

En matière de fonctionnement, elles sont le produit :

- Des impôts locaux (à hauteur de 60% en moyenne) (257 800 €)
- Des dotations allouées par l'Etat déterminées par les lois de finances annuelles, votées par le Parlement (20% en moyenne) (103 053 €)
- De l'exploitation du domaine communal (10%)(52950 €)
- De la production pétrolière (redevance des mines) (Vermilion, 42 099 € pour 2024)

Autre nature de ressources entrant dans les caisses de la commune, en section investissement : les subventions d'équipement. Comme leur nom l'indique, elles ont pour but de financer les dépenses d'équipements.

Elles proviennent :

- De l'Etat (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR 25-50 %), Dotation de Soutien à l'Equipement Local (DSIL).
- Des collectivités locales (Région, Département (aide aux petites communes), Intercommunalité
- De l'Europe.

Quelles sont les dépenses ?

Celles dites d'exploitation, c'est-à-dire, couvrant notamment le fonctionnement des services de la commune : techniques, sociaux, sportifs, culturels ou administratifs.

Si les dépenses sont maîtrisées, la Commune peut dégager une marge appelée 'capacité d'autofinancement'. Elle participe au financement des dépenses d'équipements.

Attention : la commune ne peut pas dépenser à tort et à travers, les crédits de dépenses sont limitatifs.

(Arrêtées au 31/12/2024)

INVESTISSEMENT / DEPENSES : 117 940,48		
001	Solde d'exécution de la section invest.	56 172,23
Chap 13	Subventions d'investissement	3 897,85
Chap 16	Remboursements d'emprunts	24 120,70
Chap 21	Immobilisations corporelles	27 665,70
Chap 23	Immobilisations en cours (construction)	6 084,00
	TOTAL DEPENSES (A)	117 940,48

INVESTISSEMENTS / RECETTES : 72 078,37		
001	Solde d'exécution de la section invest.	0,00
Chap 10	Dotations, fonds divers	70 650,67
Chap 13	Subventions d'investissement	51 934,22
Chap 16	Emprunts en euros	0,00
Chap 28	Amortissements des Immobilisations	3 992,38
	TOTAL RECETTES (B)	126 577,27
	Résultat d'investissement (B-A)	8 636,79

FONCTIONNEMENT / DEPENSES : 368 735,84		
Chap 011	Charges à caractère général	121 964,79
Chap 012	Charges de personnel et assimilés	130 172,25
Chap 014	Atténuation des produits	36 908,63
Chap 65	Autres charges de gestion courante	68 109,45
Chap 66	Charges financières	7 588,34
Chap 67	Charges exceptionnelles	0,00
Chap 68	Dotations aux prov.pour dépréciation	0,00
Chap 042	Opérations d'ordre	3 992,38
	TOTAL DEPENSES (A)	368 735,84

FONCTIONNEMENT / RECETTES : 503 436,45		
Chap 002	Résultat de fonctionnement reporté	85 412,56
Chap 013	Atténuation de charges	320,34
Chap 70	Produits des services, du domaine et ver	33 156,99
Chap 73	Impôts et taxes	27 675,07
Chap 731	Fiscalité locale	230 125,00
Chap 74	Dotations, subventions et participations	103 053,69
Chap 75	Autres produits de gestion courante	19 794,95
Chap 77	Produits exceptionnels	0,00
Chap 042	Opérations d'ordre	3 897,85
	TOTAL RECETTES (B)	503 436,45
	résultat de fonctionnement (B-A)	134 700,61

Résultat de clôture 2024 (=RF+RI)	143 337,40
résultat de fonctionnement (RF)	134 700,61
résultat d'investissement (RI)	8 636,79



Réalisations communales 2024

Aménagement d'un parking – logements communaux

Un parking a été réalisé pour les logements communaux sis 10-12 rue de l'ancien presbytère, afin de faciliter l'accueil des enfants de la Maison d'Assistants Maternelles actuellement située au 12 rue de l'ancien presbytère.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DANCHOT.

Coût : 9535 € HT
Subvention (Département, aide aux petites communes 80%) : 7627 €



Cimetière : création de 4 caves-urnes supplémentaires

Travaux réalisés par l'entreprise DÉPÉE, coût : 2437 € HT.

Sécurité routière – signalisation



Deux zones de rencontres ont été créées :
rue de la Mairie et **rue de l'Ancien Presbytère**

Différents marquages ont été réalisés (stationnement, bus scolaire...)

Les travaux de signalisation ont été effectués par la Société SVL.

Coût : 8795 € HT.
Subvention du Département (Crédits d'Etat-Amendes de Police) : 6600 €

Une **zone de rencontre** est une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la **circulation de tous les usagers**. Dans cette zone les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité des véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**.

Acquisitions diverses

Guirlandes pour sapin : Coût H.T. : 472 €

Local technique : achat d'une tondeuse : coût H.T. : 940 €

Voirie/panneaux signalétiques : Coût H.T. : 157.15 €

Coût : 1569.15 € HT.
Subvention du Département (80% du montant HT) : 1255 €

Projets en cours

Création d'un café-commerce

Les travaux vont débuter en février 2025, et seront réalisés par les entreprises suivantes :



Gros-œuvre / Maçonnerie : Ent. DANCHOT de Chuelles
Chauffage/VMC : Ent. BOUCHER de St Germain des Prés
Plomberie : Ent. FRANÇOIS de Château-Renard
Electricité : Ent. SEDARD de Chuelles
Isolation : Ent. AMG de Pannes
Isolation : Les Compagnons Bâisseurs
Menuiserie/Huisseries : Ent COSTE de Château-Renard
Menuiserie : Ent ProPhilBois (Mouffron) de Château-Renard
Toiture : Ent. COSTE de Château-Renard

Coordonnateur SPS : DPS Orléans

Création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

En 2023, la commune a pu se porter acquéreur du bien sis 1 rue des Bourdinières via l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local du Département) par convention de portage, pour un montant de 130 000 €.

Des demandes de subventions sont en cours auprès de l'Etat, la Région et la MSA. Nous avons obtenu une réponse positive de la CAF pour une aide financière à hauteur de 62 400 €. En fonction des subventions octroyées, le début des travaux pourrait avoir lieu en septembre 2025.

L'étude diagnostique avant travaux a été effectuée ainsi que l'étude Energetis.



Manifestations communales 2024

Fête du 14 juillet



Le 13 juillet, en partenariat avec le Comité des Fêtes, s'est déroulée notre traditionnelle fête du 14 juillet, avec repas, bal et feu d'artifice, dans la bonne humeur



Répar'café de la vallée de l'Ouanne

Le répar'café est venu le 14 septembre 2024 à la Maison des Associations.

Repas des Aînés.

Il a eu lieu le Dimanche 1^{er} décembre à la Maison de la Fontaine. Belle journée conviviale.

Merci à nos Aînés de leur présence et de leur bonne humeur ! Merci à Patricia Schaap pour ses airs d'accordéon, et à Philippe Beets pour son animation et sa démonstration de danse.



Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes adresse ses remerciements à Madame La Maire, ses adjoints et ses conseillers, son personnel administratif ainsi qu'aux bénévoles et à toutes les personnes impliquées dans nos manifestations.

En 2024, le Comité des fêtes a mis en place les événements suivants :

La soirée du 13 juillet a été marquée par le repas traditionnel, 220 ont été servis, la tenue du bal et du feu d'artifice, accompagnés d'animations conçues pour les enfants et les adultes, avec la participation de la Mairie,

La soirée s'est achevée tard dans la nuit et dans la bonne humeur.



Le 22 septembre, malgré le mauvais temps le vide-greniers a réuni quelques exposants avec un service de restauration

Le 20 octobre, 86 marcheuses et marcheurs ont participé à la randonnée 'Octobre Rose', avec le beau temps au rendez-vous. Un montant de 471 € a été collecté et remis à la Fondation Institut Curie.



Prévision pour l'année 2025

La traditionnelle soirée du 13 juillet :
avec bal et feu d'artifice en partenariat avec la Mairie

Le vide grenier date à définir

La randonnée pédestre Octobre Rose

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous souhaitez redonner vie à votre village
Que chacun d'entre vous passe une excellente Année 2025

Le Président : Mr PASCAL Didier

POUR NOUS CONTACTER :

Messageries :

cdfstfirmindesbois@gmail.com

cdfstfirmindesbois@outlook.fr

page facebook :

Cdf StFirmindesbois

Lors de l'assemblée générale du 25 janvier 2025

Les membres du bureau élus sont :

Président : M. Didier PASCAL

Trésorière : Mme Joëlle FEUILLERAT

Secrétaire : Mme Christine REMENANT

Association Sports & Loisirs

Les activités de l'A.S.L. ont repris début septembre pour la nouvelle saison 2024/2025.

L'adhésion annuelle s'élève à 5 € pour chaque adhérente(e) à laquelle s'ajoute une cotisation de 120 € pour l'activité GYM payable en 2 fois (septembre/janvier).

Activité Gym douce

Le mardi de 15h30 à 16h30 à la salle de la Maison de la Fontaine

Animée par Géraldine, avec bonne humeur et bienveillance, et une attention particulière pour chacune. Apprendre à connaître son corps, l'écouter et le respecter avec la méthode PILATE (exercices de renforcement musculaire et de respiration destinés à libérer les tensions). Le matériel étant fourni aux adhérents(es) : tapis, ballons, waf...



Activité loisirs créatifs :

Le Jeudi entre 14 h et 17 h à la salle de la Maison des Associations

Avec le PERGAMANO qui consiste à embellir et de décorer le papier parchemin par des techniques comme le gaufrage, le pointillage, la perforation....

Mais chacun peut apporter sa propre activité « passion » ... tricot, broderie, scrapbooking, etc...

REJOIGNEZ-NOUS pour passer de bons moments de détente dans une ambiance amicale. IL RESTE ENCORE DES PLACES quelle que soit l'activité qui vous intéresse.

Activité tennis : NÉANT (pas d'animateur bénévole)

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement Mme le Maire et son conseil municipal pour son aide financière et le prêt des deux salles nécessaires à ces activités, ce qui nous permet de les maintenir chaque année.

LE BUREAU :

Présidente : Mme Marie ANDRÉ

Trésorière : Mme Eliane BEETS

Secrétaire : Mme Michèle DE WILDE

Association Porte Ouverte

L'association 'Porte Ouverte' a été mise en place afin de reprendre le projet de café-commerce.

Le 'comptoir local' est ouvert :

les Mardis et Vendredis
de 08h00 à 10h00 et de 16h00 à 19h00
à la Maison des Associations, 1 rue de la Mairie



Des produits locaux sont à votre disposition, ainsi que du pain et des légumes frais.

Vous pouvez venir y boire un café, un thé ou une boisson fraîche, échanger avec d'autres habitants, ou simplement y faire vos achats.

Voici la liste des producteurs :

- Anne Risset de Triguères (A Quatre Pâtes) pour les pâtes.
- Florence Cabart de Saint-Germain-des-Prés (La ferme de la nature) pour les légumes frais.
- Clotilde Lafont de Saint-Germain-des-Prés (Le chouette pomme) pour le jus de pomme.
- Jacqueline Bouvry de Saint-Hilaires-les-Andresis (Autour du miel) pour le miel et la confiture.
- Lydie Boussin de Pers-en-Gâtinais pour les terrines de poules.
- Alexandre Plé de St Maurice-sur-Aveyron pour les terrines et les rillettes.
- Jean-Marc Saillant de Melleroy (Le Père et Grains) pour le café.
- Guillaume Collet de Saint-Germain-des-Prés (Boulangerie Collet) pour le pain.
- Cyril Régnier, le Moulin de Courtemaux pour la farine.
- Laetitia Bénard, (Laeti'tes plantes buissonnières). Cultivatrice de plantes et apicultrice, Elle propose de nombreuses recettes très originales : des gomasiros (du sésame torréfié, avec très peu de sel et des plantes), des sels aux plantes (en fleur de sel ou gros sel), des infusions, des sirops de plantes et des vinaigres, des miels aromatisés.

Et d'autres sont à venir.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

contact.porteouverte@gmail.com ou passer nous voir.

Le bureau :

Adeline KARTACHEFF : Présidente,
Francine DE WILDE : Trésorière,
Franck CAUSSIN-PARISOT : Secrétaire





L'association EPONA a été créée le 2 février 1996, à l'initiative d'un groupe de passionnés du Patrimoine. Elle a pour objet de rechercher, découvrir, étudier et transmettre l'histoire du Patrimoine et des Traditions - contemporain, biens matériels et immatériels, en lien avec les caractéristiques spécifiques du territoire de l'intercommunalité, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz, et de l'Ouanne - 3CBO, et du Gâtinais est.

De sensibiliser et d'intéresser le public à ce sujet : en diffusant connaissances et sources documentaires ; en participant à toutes activités qui relèvent de la recherche, de la connaissance, notamment patrimoniale.

L'association contribue ainsi à l'image et à l'identité du territoire au profit de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire.

L'adhésion à l'association EPONA est annuelle, de janvier à décembre. Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels. En cas d'adhésion au cours du second semestre, le bulletin du 1^{er} semestre ou l'un des années précédentes est remis selon le choix du (de la) nouvel(le) adhérent(e).

L'adhésion donne droit aux manifestations organisées par EPONA, ou soutenues par l'association.

Cotisation annuelle, selon sa nature :

- Adhésion : **20 €**
- Etudiant(e) : **10 €**
- Membre bienfaiteur(trice) : **30 € et plus**

Composition du bureau :

Président : *Roland VONNET*

Secrétaire : *Sylvette WONG*

Trésorière : *Marie-Claude SIEGEMUND*



Site EPONA :

<https://epona-gatinais.fr>

Contact : contact@epona-gatinais.fr

Adresse postale : Association EPONA

Mairie, 2 Avenue de la Gare

45220 TRIGUERES

Association UNE POUR 4

L'Association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.



Les membres du bureau de l'association sont :

Présidente : Mme LACOMBLE Magali
Trésorière : Mme VAN LAETHEM Mélanie
Trésorière adjointe : Mme PONCE DE LEON Émeline
Secrétaire : Mme BAUDOIN Mélanie
Secrétaire adjointe : Mme QUIRIER Émeline



Quelques dates :

Jeudi 31 octobre 2024 : Halloween à La Selle en Hermoy avec projection du film Disney « Coco » en partenariat avec le Vox

Dimanche 24 novembre 2024 : vide chambre à la salle de Saint-Firmin-des-Bois.

Vente de chocolats pour préparer Noël

Marché de Noël de Chuelles le 8 décembre 2024

Vente de madeleine Bijou

Samedi 1^{er} mars 2025 : Loto à la salle de Chuelles

Dimanche 2 mars 2025 : Vide ta chambre de printemps, Chuelles

Vente de chocolats personnalisés pour Pâques

Dimanche 23 mars 2025 : carnaval à La Selle en Hermoy

Les 17 et 18 mai 2025 : grand week-end jeu surprise pour les niveaux du CE1 au CM2 à Saint-Firmin-des-Bois

Dimanche 22 juin 2025 : la fête des écoles à Saint-Firmin-des-Bois



La vie de l'École

L'école de Saint-Firmin-des-Bois accueille 50 élèves, 26 en CM2 avec Madame Bertrand et Madame Lapouméroulie, arrivées en septembre, et 24 en CMI avec Monsieur Bouchard.

Les 2 classes vont au gymnase de Triguères les mardis après-midi, mais pas à la piscine cette année à cause de la fermeture de celle-ci.

En 2024, les élèves se sont rendus à Paris le mardi 16 avril, pour une visite guidée de Montmartre et une visite de la Tour Eiffel.

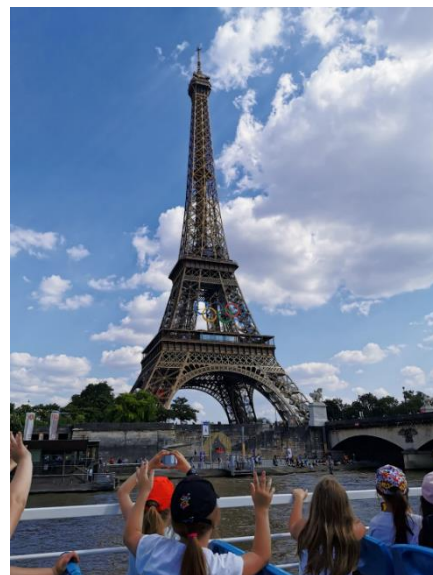
Le 24 mai, la chorale a participé au festival Amilly chante, à la salle Jean Vilar, devant un public d'environ 500 personnes.

Les CM2 ont visité le collège de Château-Renard le jeudi 30 mai.

Les deux classes sont allées à une exposition scientifique des FRMJC le vendredi 7 juin, à la salle des fêtes de Château-Renard.

Le 23 juin, la chorale de l'école a chanté à nouveau lors de la fête des écoles, le matin.

Tous les élèves sont retournés à Paris le mardi 25 juin pour une visite guidée au musée du Louvre suivie d'une promenade en bateau-mouche.



La MPF (Maison de protection des Familles – brigade de gendarmerie de Pithiviers) est intervenue en octobre, sur les thèmes des dangers relatifs à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux (CM2) et des violences et incivilités (CMI).

Les élèves ont participé à la journée « Non au Harcèlement » programmée le 7 novembre : suite à l'intervention des gendarmes, le sujet a été approfondi (vidéos, débats) et les élèves ont rempli la grille d'auto évaluation à destination de tous les élèves de CE2, CMI et CM2 de France.



En 2025, les 2 classes participeront au projet école et cinéma : 3 films visionnés dans l'année. Les deux premiers films seront projetés à La Salle des fêtes de St Firmin grâce au VOX mobile, et le troisième sera vu au VOX le 23 mai. Nous nous y rendons en vélo.

Nous participerons d'ailleurs ce même jour à l'exposition FRMJC (autour de l'alimentation durable et équilibrée) à Château-Renard.

Les CM2 visiteront le collège de Château-Renard en juin. Un projet de travail sur la compréhension en lecture entre CM2 et 6èmes est en cours. Une autre sortie est en cours d'élaboration.

Les CMI participeront à un concours photo « Clic Clap Festival » et

une sortie est en réflexion sur le thème de la photo et/ou du cinéma.

Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Firmin-des-Bois ainsi que l'association Une pour 4 qui nous ont permis de réaliser ces projets grâce à leur soutien financier.

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

Coordonnées :

14 rue des Ecoles – CHUELLES (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

Présidente : Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire : Sandrine NOAILLE

Bureau ouvert : mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Tel : 02 38 94 29 50

Courriel : sirisdechuelles@wanadoo.fr

Garderies : la Selle en Hermoy : 02 38 92 17 08

Chuelles : 02 38 94 20 93

Le **SIIS** créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'élus de chaque commune (12 au total). **Chuelles** : Roland VONNET (adjoint), Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT, Marie-Charlotte VERHULST, Cédric HARRY, Isabelle ROSSE. **La Selle-en-Hermoy** : Laurent RABILLON (maire), Dany DROUAULT, Sonia OGINSKI, Laëtitia MAHIEU. **Saint-Firmin-des-Bois** : Francine DE WILDE (maire), Christine REMENANT, Alexa JOUHANNAU.

Le SIIS gère les dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires, goûters des enfants, frais de personnel, achat de fournitures scolaires, piscine communautaire (en travaux actuellement). Ces dépenses sont financées par les participations des 3 communes et les recettes de la garderie.

Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles

Elles fonctionnent les jours d'école encadrées à La Selle en Hermoy par Nadine (responsable) et Emilie. A Chuelles par Mélanie (responsable), Corinne, Charlotte et Marlène.

La surveillance dans le car est assurée par Corinne, Charlotte et Marlène

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures

Le prélèvement est mis en place depuis janvier 2024. Pour les parents qui le souhaitent, joindre un RIB au SIIS.

Tarifs au 01/10/2024 :

Matin :	
A partir de 7h00 (la Selle en Hermoy)	3.00 €
A partir de 7h30 (Chuelles)	
Matin : à partir de 8h00	1.40 €
Matin : 0h30 maximum	1.10 €
Soir : Jusqu'à 17h30 (avec goûter)	1.90€
Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter)	3.00 €
Soir : 0h30 maximum	1.40 €

Accueil des enfants en cas de grève des enseignants : le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

En cas de grève de l'accompagnatrice du car, nous conseillons fortement aux parents de ne pas mettre leur enfant dans le car. Si vous le mettez dans le car, vous engagez votre responsabilité. Le chauffeur n'étant pas en mesure de surveiller les enfants, les déposer aux différents points de descente et assurer la conduite du car.

Effectifs scolaires 2024/2025

211 enfants

Ecoles	Classes	Contact
CHUELLES	PS/MS : Madame HENNEBIQUE (directrice) Mme TREMBLAY (ASEM : Charlotte GAZENGEL) : 28 enfants PS/GS : Madame HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE) : 25 enfants MS/GS : Madame SELLIER (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : 25 enfants CP: Madame DELABARRE: 23 enfants (ASEM : Charlotte GAZENGEL, Marlène MEUNIER, Sylvie MOCKEL)	Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice Tel : 02 38 94 20 93 (bât maternelle) 02 38 94 20 90 (bât primaire)
LA SELLE EN HERMOY	CP/CE1 : Madame DEFAY (directrice) : 18 enfants CE1/CE2 : Madame GOJARD : 20 enfants CE2 : Madame GAUTHIER Océane : 21 enfants	Mme DEFAY, directrice Tel : 02 38 92 00 41
SAINTE FIRMIN DES BOIS	CM1 : Monsieur BOUCHARD : 24 élèves CM2 : Madame BERTRAND : 27 enfants	Mr BOUCHARD, Tel : 02 38 95 31 89

Vermilion

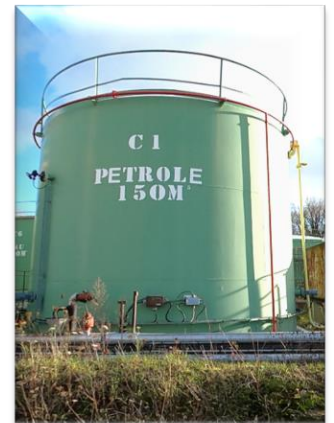
VERMILION, le premier producteur de pétrole en France, est un acteur incontournable du sous-sol au service de la transition énergétique

Conformément à la loi du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures, notre activité de production de pétrole devrait cesser le 1^{er} janvier 2040. Pour permettre de continuer à mettre au service de la politique énergétique française notre savoir-faire et notre expertise uniques du sous-sol, VERMILION a fait le choix d'engager, depuis plusieurs années, des **investissements importants en R&D (recherche et développement) pour assurer son avenir**. Nous avons identifié plusieurs pistes de travail et notre orientation se porte notamment aujourd'hui sur **des priorités**, portées par l'Etat, pour permettre à l'économie française d'atteindre les engagements européens et internationaux en matière de décarbonation : **l'hydrogène bas carbone et les technologies de capture, de stockage et d'utilisation du CO₂**.

Notre activité actuelle est encadrée par le Code Minier ; nous sommes ainsi autorisés à continuer à produire nos gisements et à les optimiser jusqu'au 1^{er} janvier 2040. Cette échéance est pleinement intégrée à notre stratégie d'entreprise et nous laisse suffisamment de temps pour :

- **Maintenir nos emplois, nos compétences et nos revenus** par la stabilisation de notre niveau de production sur nos gisements,
- **Continuer à valoriser l'ensemble des énergies extraites du sous-sols en même temps que le pétrole (eau et gaz)**, par la fourniture de chaleur / géothermie à des tiers (valorisation des calories de l'eau, autoconsommation électrique (valorisation du gaz),
- **Evaluer et développer le potentiel de reconversion de notre outil industriel et de nos expertises**, dans le cadre de la planification écologique et énergétique du Gouvernement,
- **Planifier, avant et après 2040, le bouchage de nos puits** (qui n'ont plus de potentiel de production de pétrole ou pas d'opportunités d'avenir de reconversion), **la cessation d'activité et la rétrocession des sites.**

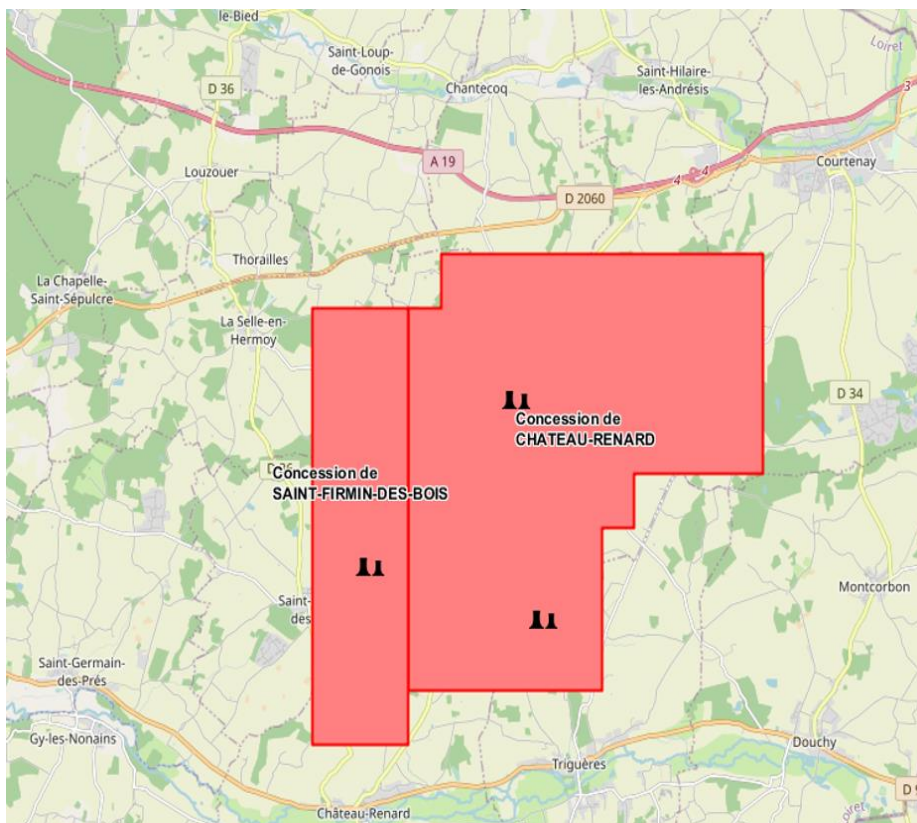
Grâce à notre expertise technique reconnue et à nos investissements importants, VERMILION démontre depuis 27 ans son engagement durable en France. Et nous sommes convaincus que nous avons un avenir à long terme en France. Il est primordial de trouver un **équilibre entre la production d'énergie actuelle et les efforts pour une transition vers des sources d'énergie plus durables**. Cela nécessite une approche progressive, en gardant à l'esprit notre engagement à **réduire notre empreinte carbone** pour un avenir toujours plus respectueux de l'environnement.



VERMILION est également une **entreprise fortement engagée localement**, au cœur des territoires qui accueillent ses activités. Au-delà de nos activités courantes, et du développement d'écosystèmes locaux à forte valeur ajoutée, nous nous investissons dans les communautés qui nous accueillent, et dans lesquelles nos salariés travaillent et vivent. Notre programme d'investissement communautaire, intitulé « Vermilion Entreprise Solidaire », a pour objectif de donner à nos collectivités, que ce soit du temps de bénévolat (de nos salariés, pendant et hors des heures de travail) ou du sponsoring/mécénat, pour contribuer à la qualité de vie de l'ensemble des personnes qui y vivent. Nous le faisons en véhiculant les valeurs de Vermilion : excellence, confiance, respect, responsabilité.



VERMILION dans le Loiret – à juin 2024



Production de pétrole dans le Loiret :

- Près de 70 puits en activité dont 22 à Saint-Firmin-des-Bois
- 3 dépôts : St Firmin des Bois, Chuelles, Triguères
- 11 emplois directs (dont 1 alternant) dont 2 à Saint-Firmin-des-Bois
- 40 emplois indirects dont 1 à Saint-Firmin-des-Bois
- Entretien régulier d'environ 3000 mètres de chemins ruraux + lisières de bois.

Notre engagement : continuer à produire du pétrole de manière durable, jusqu'en 2040, dans des conditions sociales, écologiques et économiques satisfaisantes, pour garantir la continuité de nos activités, le maintien de l'emploi et des compétences, anticiper la cessation de l'exploitation pétrolière et préparer l'avenir

Réussir la transition énergétique nécessite de mobiliser toutes les énergies ; c'est pourquoi VERMILION produit de l'énergie de façon responsable, en combinant son expertise industrielle et historique du sous-sol et un investissement significatif dans les technologies du futur.



2024 : Une année charnière, mais le meilleur reste à venir et à construire !

Une année d'efforts partagés

2024 a marqué une étape importante pour notre communauté de communes. Ensemble, élus et agents des services ont porté de nombreux projets pour rendre notre territoire plus accueillant et dynamique. Les avancées concernent des domaines clés tels que le développement économique, la santé, l'environnement, le sport, et bien d'autres encore. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli, tout en gardant à l'esprit les défis qui restent à relever pour garantir un avenir prospère et harmonieux.

Des réalisations concrètes

Des travaux importants de voirie ont été réalisés cette année, comme ceux de la ZA Luteau I et du Pont de Pierre, améliorant l'accessibilité et la fluidité des déplacements pour les particuliers et les professionnels. À Courtenay, le projet innovant de La Ruche Éco redonne vie à un ancien supermarché. Ce futur lieu emblématique ouvert à toutes et tous réunira des commerces, des espaces de travail et des événements dès 2025, contribuant à redynamiser l'économie locale et à favoriser les échanges.

Gestion des déchets et nouvelles initiatives

Deux nouvelles communes bénéficient désormais de la collecte en porte-à-porte, une étape vers une meilleure gestion des déchets sur tout le territoire. Mais notre objectif à long terme repose sur l'Écopôle, un projet phare qui verra le jour en 2027. Ce centre moderne, combinant tri et recyclage, répondra aux enjeux techniques et environnementaux tout en remplaçant nos déchèteries vieillissantes. Il incarne notre ambition d'un territoire plus propre et plus durable pour tous.

Soutien au commerce local et à la culture

À Château-Renard, la Maison du Manège a donné un nouvel élan au commerce avec sa boutique éphémère, où plus de 50 artisans et commerçants ont proposé leurs créations. Les projets culturels tels que "Ici Coule la Cléry", qui a mobilisé nos jeunes autour de la photographie et du patrimoine local, ont enrichi notre offre culturelle et renforcé notre identité collective. Le PACT, Projet Artistique et Culturel de Territoire soutenu par la Région, a permis d'organiser une saison riche en spectacles et en animations sur tout le territoire.

Sports et loisirs pour tous

Malgré la fermeture temporaire de la piscine intercommunale à Château-Renard pour d'importants travaux, nos initiatives sportives continuent de prospérer. Les stages multisports, le 3CBO'lympique ou encore les transports gratuits vers la piscine de Châlette-sur-Loing démontrent notre engagement à offrir des loisirs accessibles à tous. Les clubs locaux et les événements comme « La 3CBO fête les JO » ont également contribué à fédérer nos habitants autour du sport lors de cette année olympique.

Environnement et innovation au cœur de nos actions

Cette année, notre communauté a obtenu le label « Territoire Engagé Transition Écologique », une reconnaissance de nos efforts pour promouvoir l'économie circulaire et réduire notre impact environnemental. Nous poursuivons cette transition avec ambition, en intégrant ces enjeux dans tous nos projets. La refonte de notre site web en 2024, plus accessible et écoresponsable, illustre aussi notre volonté d'innover pour mieux vous servir tout en respectant l'environnement.

Santé, bien-être et emploi

En octobre, deux initiatives ont remporté un vif succès. Le Forum "Santé et Bien-être au Travail", organisé sur trois communes, a permis d'explorer des solutions pour améliorer la qualité de vie professionnelle. Par ailleurs, le Forum Emploi du Gâtinais, fruit d'une collaboration intercommunale, a attiré de nombreuses entreprises et des demandeurs d'emploi. Ces actions démontrent notre implication dans le soutien à l'emploi et à la santé sur notre territoire.

Projets à venir et nouvelles perspectives

2025 et les années suivantes seront marquées par des projets structurants. La prise de compétence sur l'eau potable et l'assainissement collectif dès 2026 renforcera notre capacité à gérer ces enjeux essentiels. Par ailleurs, la construction d'un nouveau siège social à Chuelles offrira une centralité et une proximité accrue, facilitant vos démarches. Ces projets témoignent de notre volonté de toujours mieux vous servir.

Des services mobilisés au quotidien

Derrière ces grands projets, il y a les femmes et les hommes des services de la 3CBO : urbanisme, assainissement, administration générale, finances... Ils travaillent chaque jour pour maintenir le bon fonctionnement de notre territoire. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour leur dévouement au service des habitants.

Ensemble pour un avenir solidaire

Alors que nous avançons vers 2025, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, réussite et santé. Continuons à bâtir ensemble une communauté de communes solidaire et dynamique, unie par la volonté de construire un avenir meilleur pour l'ensemble des habitants de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

**Votre président,
Christophe Bethoul**

Merci d'avoir pris le temps de lire le résumé du Mot du Président. Pour accéder à la version originale, il vous suffit de scanner ce QR code avec l'application photo de votre téléphone.



**ENSEMBLE,
FAISONS DU COVOITURAGE**
une habitude du quotidien !

Pour vos trajets partagés, utilisez Mobicoop et rejoignez la communauté du Gâtinais montargois déjà composée de plus de 1 100 utilisateurs !

Comment ? On vous explique ça en 5 étapes :

1. Je me rends sur l'application ou le site Mobicoop
2. Je crée un compte d'utilisateur
3. Je publie une annonce
4. Je valide un trajet
5. Je covoiture !

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur notre page Facebook :
COVOITURAGE GÂTINAIS MONTARGOIS



ADAPAGE



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
A DOMICILE
DE L'EST DU LOIRET

ADAPAGE – BIEN CHEZ MOI

278 Route de Gy les nonains
45220 CHÂTEAU-RENARD
02.38.95.38.92
adapagechateau-renard@orange.fr
www.adapage.fr

Vous avez 75 ans et plus ?
Votre caisse de retraite complémentaire Agirc Arrco vous propose des chèques SORTIR PLUS pour financer vos déplacements avec notre service de TRANSPORT ACCOMPAGNÉ



Livraison de repas à domicile



Aide à la personne



Véhicule aménagé pour transporter des personnes à mobilité réduite



Matériel de téléassistance

*Crédit d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes non imposables sur le revenu

* Déduction d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes imposables sur le revenu

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS



Nombre de personnes du 01/01/2024 au 30/09/2024	Aide à la personne et transport	PORTAGE REPAS	TELE-ASSISTANCE
Château-Renard	73	17	13
Chuelles	28	8	4
Douchy-Montcorbon	32	12	7
Gy les Nonains	18	8	8
La Selle En Hermoy	20	10	4
Melleroy	14	3	3
St Firmin Des Bois	11	4	2
St Germain Des Prés	48	2	5
Triguères	35	8	6
Secteur limitrophe	19	0	1

AGE-CLIC



Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

- Accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- Évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- Organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de GIEN, BRIARE, CHATILLON SUR LOIRE, CHATILLON COLIGNY et CHATEAU RENARD.

Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour : le maintien à domicile, la perte d'autonomie, solution pour les aidants, création du dossier EHPAD etc

Vous souhaitez participer à des actions ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences et des ateliers de préventions. Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val de Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Vous souhaitez devenir adhérent ?

Pour devenir adhérent à AGE-CLIC, une cotisation annuelle de 15 € est demandée, ce qui vous permettra d'être informé personnellement et régulièrement des actions collectives et des actualités sur les différents dispositifs d'aides.

Où nous trouver, et nous contacter ?

Nous sommes situés au 5, rue des Cigognes – 45500 GIEN

Nous vous recevons uniquement sur RDV du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51 ou par mail à contact@clicdugiennois.fr



Emploi Gâtinais



Une double réponse sur le territoire majoritairement rural !

UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Emploi Gâtinais assure l'accueil et l'accompagnement de personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi en vue de faciliter l'accès à un travail durable.

UNE REPONSE LOCALE

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, entreprises et particuliers.

Avec un interlocuteur unique par antenne, nous connaissons le territoire, les besoins des clients.

Les salariés positionnés résident sur le bassin et dans la mesure du possible leurs compétences ont été testées.

Nous assurons un suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

QUELQUES CHIFFRES :

En 2024 nous avons fait travailler l'équivalent de 31 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 67 % sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.

CONTACT :

Mme MARCHAND : 06 26 15 16 65

Adresse mail : chateurenard.courtenay@emploigatinais.fr

LA MJC



La MJC de Château-Renard est une structure associative qui permet à ses membres d'accéder à l'éducation, à la culture et à différentes activités sportives.

Ouverte à toutes et tous, sans discrimination, la MJC continue son chemin depuis maintenant plus de 60 ans, pour offrir à ses adhérents diverses activités au sein de la structure mais aussi sur notre territoire.

La MJC propose de nombreuses activités culturelles pour tous âges comme le théâtre, les ateliers artistiques, cours de musique, éveil musical et nos deux chorales.

Mais également un panel varié d'activités sportives pour petits et grands comme le QI-GONG, méditation, différents types de Pilates, la Baby Gym, Accro Gym, du Yoga, différents types de danses (classique, moderne, rock, danse de salon...)

Nous serons également présents sur la commune de Château-Renard lors de nos manifestations phares telles que le « salon de l'artisanat et des passions » qui se tiendra le dimanche 02 mars 2025 ! Mais également pour notre traditionnelle « chasse aux œufs » au 'Petit Courtoiseau' le samedi 12 Avril 2025 et notre Course de Caisses à Savon le dimanche 6 juillet !

Vous pouvez nous retrouver au 19 rue de la Porte aux Moines à Château-Renard, et nous contacter au 02.38.95.26.07 ou par mail à : mjc.chateau-renard@orange.fr

Bien vivre ensemble & règles de bonne conduite

Les travaux de bricolage ou de jardinage

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :

0 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Les samedis de

09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés de

10 h 00 à 12 h 00.

Nettoyage des voies communales et entretien devant chez soi.

Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsables.

Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements, c'est préjudiciable pour les routes et cela peut être dangereux !

Les propriétaires de maison et les locataires sont tenus de balayer devant chez eux (y compris trottoir et caniveau). Cela vaut également pour la neige et la glace (arrêté communal n° 118-2020 du 23/06/2020).

ELAGAGE :

Les arbres, arbustes, végétaux qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires, riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains ou leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes voies de droit.

BRULAGE

Vu l'arrêté préfectoral du 09 juin 2017 modifiant l'arrêté du 13 octobre 1995 réglementant les feux, dits de plein air,

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit

Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit

Les déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.



Vitesse limitée :

LIMITÉE à 30 km/h dans une partie du bourg et 20 km/h dans les zones de rencontre (rue de la Mairie et rue de l'Ancien Presbytère).

Dans le village, la vitesse est limitée à 30 km/h ! Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas ! Pensez aux enfants, aux animaux, aux dangers qui peuvent surgir à tout moment.

Déchets : respectons nos campagnes !

Les dépôts sauvages sont récurrents sur notre territoire communal, notamment à la mare des tilleuls. Les routes, les fossés, les champs, servent de poubelles aux automobilistes.

Nous rappelons que rien ne doit être jeté dans la nature. En plus du porte-à-porte, des containers de tri sélectif sont à votre disposition à la mare des tilleuls ou rue du Bois de la Chenille. Si ceux-ci sont pleins, n'abandonnez pas vos déchets à leur pied mais rendez-vous à un autre point de collecte et prévenez la mairie ou les services de la 3CBO.

Animaux :

Les personnes détenteurs d'animaux, à quelque titre que ce soit, sont tenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Il faut veiller particulièrement aux aboiements répétés et intempestifs des chiens en l'absence des propriétaires et si nécessaire faire usage de dispositif dissuasif (collier anti-aboiement).



Animaux errants / divagation des Chiens et Chats / Déjections sur la voie publique :

La divagation des chiens et chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants

devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation. Au cas où, les déjections devront être ramassées par les propriétaires des chiens.

Rappel des consignes de tris

Je dépose dans le BAC JAUNE uniquement les emballages à recycler
en vrac, sans sac plastique, sans les imbriquer et vides de tout contenu.



Bouteilles plastiques
Flacons et bouteilles produit hygiène



Emballages métalliques
Cartonnettes et briques alimentaires



Pots et barquettes en plastique, sacs, sachets et films en plastique, barquette alimentaire en polystyrène



Tous papiers sauf papiers broyés ou de calage.



3CBO
Communauté de Communes
Cléry Betz Ouanne

L'eau est précieuse, inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Producteurs Locaux

Vente à la Ferme des Frélats M. BEETS Benoît Viande race SALERS

Colis sur commande et suivant disponibilité au **06.78.95.80.80**

Veau : colis de 7 kg

Contenu du colis : rôti, escalopes, côtes, blanquette, tendrons, chair

Viande rouge : colis de 5 ou 10 kg

-colis tradition :

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

-colis été :

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair

1 kg merguez, 1 kg chipolatas

1 kg de grosses saucisses

-colis haché :

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair

1 kg de grosses saucisses

2kg steak haché

Abats vendus séparément.



Produits laitiers et fromages de chèvre

Vente à la ferme le samedi matin de 09h30 à 12h30. Sur le marché de Château-Renard le mercredi matin.

Francine DE WILDE – 2 le Château Vert – 45220
St Firmin des bois Tel. 06 70 94 27 79



Environnement / Eau & Biodiversité

Mon Restau Responsable

Dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial du Montargois-en-Gâtinais, la démarche Mon Restau Responsable® est promue afin d'accompagner les établissements de restauration collective sur 4 grands piliers du développement durable : le bien-être, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial.

Le restaurant scolaire de notre commune s'est engagé dans cette démarche de progrès, afin de valoriser les bonnes pratiques existantes et définir de nouvelles pistes d'amélioration pour une alimentation saine et durable.



Un projet d'habitat ? Pensez au CAUE. Un service gratuit pour tous les habitants du Loiret.



Le CAUE du Loiret, ou conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, conseille gratuitement les particuliers du département dans leurs projets d'habitat.

Construire ou rénover son habitat représente souvent le projet d'une vie. Pour prendre le temps de réfléchir en toute sérénité à vos idées, vous pouvez rencontrer en amont du projet un conseiller en architecture du CAUE. Ce service est gratuit et vous permet d'échanger avec un professionnel, dans nos locaux ou en distanciel.

À noter : la mission de conseil du CAUE exclut la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le suivi technique et la conduite opérationnelle de vos travaux.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de remplir le formulaire en ligne, sur le site <https://caue45.fr/>

Le CAUE met aussi à votre disposition ses ressources pour vous accompagner dans vos projets : le site internet et ses ressources (dossiers thématiques, actualités...), les fiches conseils (« Agrandir sa maison », « Construire en zones inondables », « Valoriser les abords de sa maison » ...) et des conseils spécifiques pour les porteurs de projets touristiques.

Pour contacter le CAUE du Loiret :

36 quai du Châtelet 45000 Orléans

- 02 38 54 13 98 – contact@caue45.fr
- <https://www.caue45.fr>
- [Facebook](#) / [LinkedIn](#) / [Instagram](#)

Chaque année le guide des animations est disponible en mairie.



POLITIQUE DE L'EAU RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont une composante du prix de l'eau qui leur permet de soutenir le financement d'actions en faveur de l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.

À compter de 2025, ces redevances évoluent pour envoyer un signal prix accru notamment sur la performance des services d'eau potable et d'assainissement. Cette évolution est aussi l'occasion de présenter une facture d'eau plus lisible en regroupant les différentes contributions au financement des agences de l'eau dans la rubrique « organismes publics ».

Avec la réforme, les redevances « pollution domestique » et modernisation des réseaux de collecte disparaissent. **Trois nouvelles redevances sont créées pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau** : sur la consommation d'eau potable (avec intégration des industriels), la performance des réseaux d'eau potable et la performance des systèmes d'assainissement collectif. **Au titre de la fiscalité relative à consommation et à la performance**, le poids global des redevances de performance sera au maximum d'1/3. Le ratio appliqué relève d'une décision propre à chacun des Comités de bassin.

Redevance sur la consommation d'eau potable s'applique au fait générateur de consommer/utiliser de l'eau potable, celle-ci n'étant de facto plus potable après usage. Elle s'applique quel que soit l'usage de l'eau potable excepté les volumes utilisés pour l'abreuvement du bétail.

- ✓ Assujettis : abonnés domestiques et industriels (abreuvement de bétail exonéré)
- ✓ Assiette : m³ d'eau potable facturés
- ✓ Perception Agences de l'eau : acompte année N, solde année N+1

Taux : Défini en €/m³ par chaque instance de bassin, dans la limite de 1€/m³, taux de base non modulé.

Un régime unifié de la performance intégrant une réduction des taux de redevances, en remplacement du système antérieur combinant à la fois des primes pour épuration (reposant sur un remboursement) et la majoration Grenelle (reposant sur une majoration des redevances de prélèvement).

Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

s'applique aux collectivités selon la performance de leurs réseaux.

- ✓ Assujettis : collectivités en charge de l'assainissement
- ✓ Assiette : m³ d'eau facturés au titre de l'assainissement
- ✓ Perception Agences de l'eau : année N+1

COMMENT ?

Calcul de la redevance = taux voté par chaque instance de bassin × m³ eaux assainies

- × (1 - autosurveillance [0 à 0,3])
- conformité réglementaire [0 à 0,2]
- efficacité assainissement [0 à 0,2]

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

s'applique aux collectivités selon la performance de leurs réseaux.

- ✓ Assujettis : collectivités en charge de l'eau potable
- ✓ Assiette : m³ d'eau facturés au titre de l'alimentation en eau potable
- ✓ Perception Agences de l'eau : année N+1

COMMENT ?

Calcul de la redevance = taux voté par chaque instance de bassin × m³ eau potable

- × (1 - rendement [0 à 0,55]) - connaissance patrimoniale [0 à 0,25])

La pondération entre les deux redevances de performance reste à la décision pleine et entière des Comités de bassin pour s'adapter aux enjeux d'amélioration des services d'eau et d'assainissement.

L'amélioration des performances pourra s'appuyer sur des aides des agences de l'eau visant les mêmes problématiques.

Artisans & entreprises locales



Arnaud BUFFRY
Responsable technique
arnaud.buffry@isolmateco.fr
06.37.61.89.18

Isolation Matériaux Ecologiques
TB Distribution
Les Gravereaux
45220 Château-Renard
www.isolmateco.fr



SARL **Cyrille CHOCAT**
5, rue de l'Ancien Presbytère
45220 SAINT-FIRMIN-DES-BOIS
Tél. 02 38 95 32 07
Portable : 06 72 45 51 51

**Peinture - Décoration - Papiers peints
Ravalements - Revêtement sols et murs
Parquets flottants - Menuiseries PVC
Neuf et rénovation**



Tuyauterie Industrielle
Travaux de préfabrication
et d'installation de plomberie
et de chauffage

Jordan Peguilhan
Co-gérant
06 80 64 32 83
contact@jofagist.fr
La Renaissance, Saint-Firmin-des-Bois




MAM DES PETITS OUISTITIS
De 0 à 3 ans
Accueil du Lundi au Vendredi
de 7:45 à 18H
Situé à Saint Firmin des Bois
(45220)




f MAM des Petits Ouistitis
Aurélie 06.17.92.50.04
Julie 06.40.36.45.92

PENSION EQUESTRE A LA FERME DE LA CROIX BLANCHE, CHEVAUX AU PRÉ, EN PETIT GROUPE, AVEC ABRI ET FOIN EN LIBRE-SERVICE. CONTACT 06-47-58-93-21



ENTREPRISE OdaAgri
Contact : odalagri@yahoo.com –
Tel : 06-47-58-93-21




OdaAgri
Matériels Agricoles
contact : odalagri@yahoo.com
tel : 06-47-58-93-21



- Événements
- Gares
- Aéroports
- Trajets quotidiens
- Disponible 24h/24 7j/7

RÉSERVEZ ET VOTRE CHAUFFEUR S'OCCUPE DE TOUT!
Confort, sécurité et ponctualité.

☎ 06 46 48 97 10
@KM_vtc
@KM_vtc
@KM_vtc



Informations médicales /paramédicales

Ostéopathe D.O. à St Firmin des Bois.

Mme Nathalie BEAUMÉ

– 2 Les Grands Bois –

Pour prendre rendez-vous :

06.12.25.10.12

Infirmières libérales/ cabinet

La Selle-en-Hermoy /

Château-Renard :

02.38.95.25.68 /

06.89.97.32.73

Château-Renard :

07.68.35.06.67

Saint-Germain des Prés :

06.08.05.44.73

Votre opticien mobile

Mme Emilie KIENLÉ

06.77.70.87.04

ekienle@lesopticiensmobiles.com



 **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Gâtinais - Montargois**
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

❗ Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

- VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**


À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

ne pas jeter sur la voie publique

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret 

Pratique

Consultations de médecine générale sans rendez-vous, du lundi au samedi, dès 8h30. 02.38.28.33.31. Clinique de Montargis, 48 rue de la Quintaine, 45200 Montargis.

Soins non programmés, limités aux urgences non vitales :

CPTS Gâtinais-Montargois, permanence téléphonique de 8 à 17 heures 02.18.12.14.47 (les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés de la CPTS).

En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112.

Numéros utiles

Mairie : 02 38 95 22 59

Ecole Primaire : 02 38 95 31 89

Garderie périscolaire : 02 38 92 17 08

Collège de Château-Renard : 02 38 95 31 52

3CBO : 02 38 95 25 15

Syndicat des Eaux (SMAEP) : 02 38 96 09 56

Urbanisme (DDT Montargis) : 02 38 28 30 40

Trésor Public Montargis : 02 38 28 19 00

Urgence ERDF 08 10 33 30 45

Pharmacie de Château-Renard : 02 38 95 20 29

SERVICES SANTE & SECURITE

Police secours : 17

Ou Gendarmerie Château-Renard : 02 38 95 66 10

SAMU : 15

Pompiers : 18 (fixe) 112 (portable)

Samu social : 115

Hôpital d'Amilly-Montargis : 02 38 95 91 11

Clinique de Montargis : 02 38 28 33 33

Centre anti-poison Angers : 02 41 48 21 21

24/24 Paris : 01 40 05 48 48

Enfance maltraitée : 119 ou 0800 051 234

SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Château-Renard : 02 38 95 21 06

CONCILIATEUR DE JUSTICE

A Château-Renard, 2^{ème} vendredi de chaque mois
sur rendez-vous, de 9h à 12h

A Courtenay, 1^{er} vendredi de chaque mois, sur
rendez-vous, de 9h à 12h



Le VOX

Le ciné-café-concert VOX de Château-Renard est géré par l'Association VOX POPULI, créé en 1994. Il se situe 28 place du Marché à Château-Renard.

TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 7€

Tarifs réduit (+65 ans) : 6 €

Adhérents, étudiants : 5€

Chômeurs, RSA, Handicapés, enfants de moins de 14 ans : 4 €

Carnet de 10 tickets : 60 € (valable 1 an)

Adhésion à l'association :

Adultes : 20 €

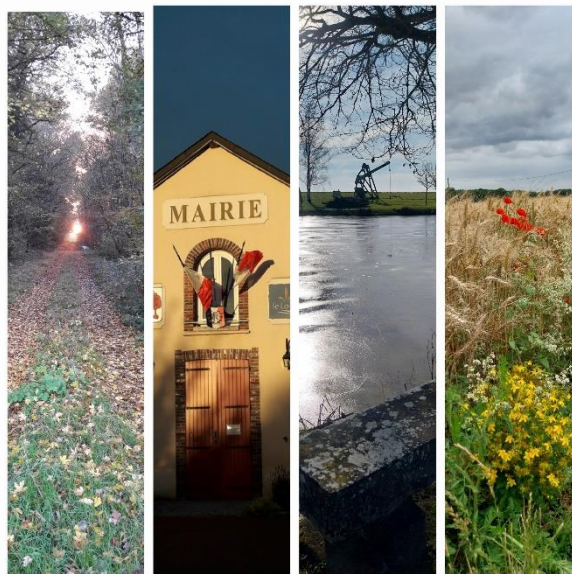
Tarif de soutien : 25 € (ou plus)

Chômeurs, RSA, handicapés, moins de 18 ans : 8 €

ASSOCIATION VOX POPULI

<http://levox.fr> / email : levox@levox.fr

tel. 02.18.12.51.98



Démarches & recensement citoyen



LE SAVIEZ VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Calendrier de vos démarches

A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr, afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour :

- Vous engagez dans l'armée.

Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Poser toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issu de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC,
- Demander une exemption,



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté Égalité Fraternité

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne ou à la mairie, et ce jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques
- Avoir une attache avec la commune

Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport valide, justificatif de domicile.

Après le recensement citoyen les jeunes ayant 18 ans sont inscrits d'office sur la commune de recensement.





France services : le service public au cœur des territoires.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? **Les espaces France Services** sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Espace France Services

Place du Château (La Poste)
45220 CHÂTEAU-RENARD

☎ 02 38 07 24 17

✉ château-renard@france-services.gouv.fr

Horaires :

Lundi : Fermé

Mardi : 09h00–12h00 / 14h00-17h30

Mercredi : 09h00–12h00 / 14h00-17h30

Jeudi : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

Vendredi : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

Samedi : 09h00-12h00



Dans toutes les France Services :





Crédits photo : J.-L. Macé